

Reconversion industrielle ou redéveloppement territorial ? L'exemple de Thaon-les-Vosges, ancienne ville-usine textile lorraine

Bibliographie | [citer cet article](#)

L'expression « **reconversion industrielle** » véhicule des représentations qui sont le plus souvent négatives, faites non seulement de paysages de friches industrielles et de villes plus ou moins fantômes, mais aussi et souvent d'échecs de politiques coûteuses impliquant un certain fatalisme.

Exemple de friches industrielles dans la vallée de la Moselle

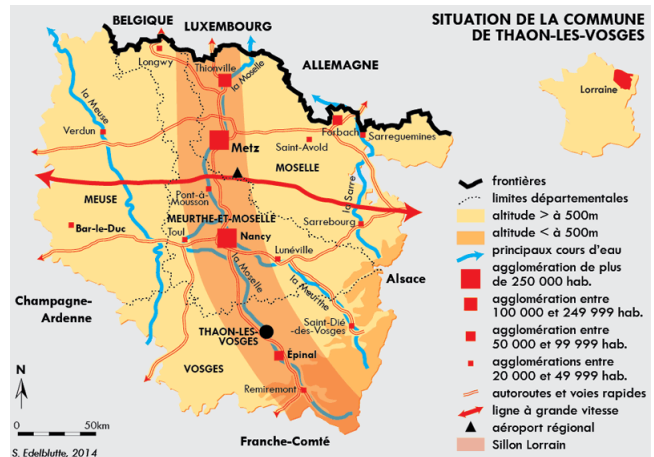


Les images d'usines en ruines sont les représentations habituelles liées à la reconversion industrielle de la vallée de la Moselle.

En réalité, cela fait longtemps que la simple reconversion industrielle, qui désigne précisément le remplacement de l'activité industrielle disparue par une autre activité (industrielle ou non) s'est élargie vers un **redéveloppement territorial**, comme l'ont souligné les géographes (Donze, 2001 ; Daviet, 2006) depuis quelques années. Cela signifie que la fin de l'industrie fordiste est plus que la simple fin d'une activité économique : c'est la transformation totale d'un système spatial, passant du système fordiste à un système mondialisé. La notion de système implique que cette mutation, cette transformation, ce bouleversement touchent non seulement l'activité productive proprement dite mais aussi le **système productif** tout entier, au sens que lui donnent F. Damette et J. Scheibling (1995), incluant sphère productive et sphère de reproduction sociale. C'est-à-dire que ce système inclut l'habitat, les services, les infrastructures diverses liées à l'industrie et forme donc un quartier, une ville, une vallée, un bassin, un paysage tout entier. Les hommes qui participaient à ce système sont évidemment concernés, tant concrètement (par la perte d'emploi par exemple) qu'en termes culturels et donc d'identité locale.

Le cas présenté, autour de la commune de **Thaon-les-Vosges**, illustre bien ce passage de la reconversion au redéveloppement territorial, c'est-à-dire le passage de l'urgence du remplacement d'une activité par une autre à la réflexion quant au devenir du territoire et à la construction d'une représentation positive de celui-ci. Pour mieux l'appréhender, il s'agit, dans un premier temps, de présenter la façon dont s'est développé ce territoire industriel spécifique, autour d'un système productif fordiste et paternaliste, avant de voir ensuite comment les acteurs du territoire ont réagi face au déclin industriel, à la déprise, d'abord dans l'urgence - avec beaucoup de destructions - puis par l'innovation et la réflexion. Enfin, une troisième partie montrera que le redéveloppement territorial ne peut s'effectuer sans une prise en compte des héritages de l'ancienne activité à côté des éléments innovants.

Situation de la commune lorraine de Thaon-les-Vosges



1. À l'origine : un système productif industriel paternaliste

L'industrie, activité économique de transformation des matières premières ou de produits semi-finis en produits de nature différente (Nonjon, 1992), construit des territoires d'abord économiques, liés à son approvisionnement, son fonctionnement (le *process* industriel) et sa clientèle. Ces territoires économiques sont de plus en plus organisés en réseaux mondialisés. Cependant, durant les deux premières révolutions industrielles, les territoires construits par l'industrie ont pu largement dépasser la simple structure économique pour toucher au domaine social, culturel et même politique par la mise en place de villes entières tournées vers l'activité industrielle (Edelblutte, 2010a). C'est le cas de Thaon-les-Vosges.

1.1. Les composantes du système : de l'usine... à la ferme-modèle

Le système productif industriel paternaliste s'organise autour d'une composante productive et s'étend à une composante non-productive. La composante productive est le site industriel lui-même et plus particulièrement l'usine, une blanchisserie-teinturerie, entreprise finisseuse de la filière textile, construite à partir de 1872. Il s'agit d'un investissement textile alsacien, lié à la volonté de l'industriel Armand Lederlin de conserver le marché français après le passage de l'Alsace et de la Moselle à l'Allemagne en 1871 (Ferry, 1992). La Blanchisserie Teinturerie de Thaon (BTT) récupère des infrastructures liées à la proto-industrie et à l'aménagement du fond de vallée de la Moselle pour l'irrigation, tels que des barrages, des canaux d'alimentation, des terrains plats bien drainés (Edelblutte, 2002).

La Blanchisserie Teinturerie de Thaon

L'usine, visible ici à son apogée spatiale dans les années 1950, présente une architecture industrielle classique de la seconde révolution industrielle, mêlant bâtiments à étages et bâtiments couverts de *sheds*, le tout dominé par les hautes cheminées de la centrale électrique thermique au charbon visible sur la droite. L'industriel fait construire une bretelle ferroviaire reliant l'usine à la voie Nancy-Belfort puis un port sur le canal de l'Est branche Sud (aujourd'hui canal des Vosges), creusé dans les années 1880. Sans concurrence sur ce créneau en France de l'Est jusqu'à la toute fin du XIX^e siècle, elle grandit très vite et emploie 2 500 personnes à la veille de la Première Guerre mondiale ; elle motive d'ailleurs l'implantation, sur la commune, de deux usines amont de la filière (dont l'une est visible sur la photo, le long de la bretelle ferroviaire), filature et tissage attirés par la présence de l'usine finisseuse.



Source : *Thaon-les-Vosges Souvenirs*

L'entreprise arrive en 1872 avec quelques centaines d'ouvriers sur une commune de Thaon qui ne compte alors que 555 habitants ; elle doit ainsi s'atteler à des constructions annexes, éléments non-productifs du système industriel. Les politiques d'urbanisme social de l'État ou des collectivités locales sont en effet encore peu développées et les industriels doivent donc assurer le logement et l'approvisionnement des ouvriers. Cela est d'autant plus vrai que l'usine s'installe loin d'une ville déjà existante, ce qui est le cas à Thaon.

Les cités ouvrières de Thaon

L'élément essentiel de la politique sociale des industriels est la construction de cités ouvrières, dont on peut distinguer à Thaon plusieurs générations. La première génération (quartier de la Corvée), construite dès 1872, constituée de petites maisons jumelles alignées géométriquement selon un plan en damier, est typique de la génération de cités pavillonnaires des dernières décennies du XIX^e siècle. Pour faciliter l'approvisionnement des ouvriers et leur intégration dans la commune, elle est placée au-delà du vieux village par rapport à l'usine. La seconde génération (quartier de la Marseille), construite dans les années 1910 et 1920, rassemble des maisons plus grosses, plus espacées, mieux équipées. Les maisons sont de différents modèles architecturaux et s'agencent le long de rues sinueuses, rompant avec la symétrie et la monotonie classiques des cités ouvrières des générations précédentes. Édifié selon le modèle des cités-jardins lancé au début du XX^e siècle au Royaume-Uni par E. Howard, ce quartier traduit les préoccupations sociales avancées de l'industriel local.

La Corvée et la Marseille, les deux principaux groupes de cités ouvrières



Source : *mairie de Thaon-les-Vosges, fin des années 1980*

Les deux quartiers de cités ouvrières sont marqués par la présence de jardins, dont le rôle était triple : assurer un complément en nourriture pour la famille ouvrière et fournir ainsi un prétexte à ne pas augmenter les salaires, l'ouvrier bénéficiant avec le jardin d'un avantage « en nature » ; occuper l'ouvrier durant ses loisirs en le tenant éloigné des débits de boisson ; et instiller chez l'ouvrier une mentalité de petit propriétaire terrien censé l'écarter de revendications sociales portées par les partis et syndicats de gauche.

Le système spatial paternaliste

Au-delà du travail et du logement, l'industriel doit aussi assurer l'approvisionnement, l'éducation, les loisirs des ouvriers dans une commune où il n'y a rien pour eux. Sont ainsi construits par l'industriel, une crèche, une école, des coopératives, des lavoirs, une bibliothèque, un stade, une piscine, des fermes pour approvisionner les coopératives... et, surtout, un foyer social à l'architecture originale, d'où son nom « la Rotonde », avec salle de réunion, salle de spectacle, salles de sport, douches, etc.

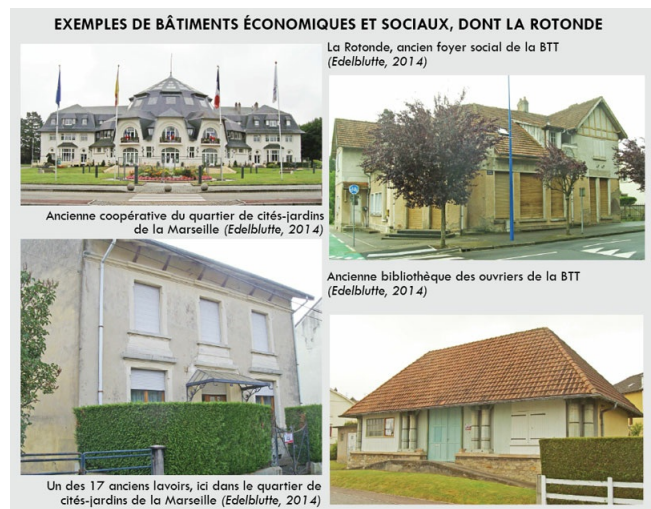
Enfin, complétant ces infrastructures construites directement par l'industriel, de nombreux commerces, notamment des débits de boisson attirés par la croissance démographique de la ville, s'installent, le plus souvent dans l'ancien noyau villageois, contribuant à le transformer en gommant les héritages agri-ruraux de la période précédente. Il s'est ainsi constitué à Thaon-les-Vosges, comme dans beaucoup d'autres endroits touchés par les révolutions industrielles, un ensemble paternaliste, car l'industriel, intervenant dans la vie de l'ouvrier de la crèche à la maison de retraite, est un peu considéré comme un père. Ces « patrons paternalistes » ont en fait déjà pensé l'organisation de leur territoire productif de façon systémique, bien avant qu'on ne le théorise.

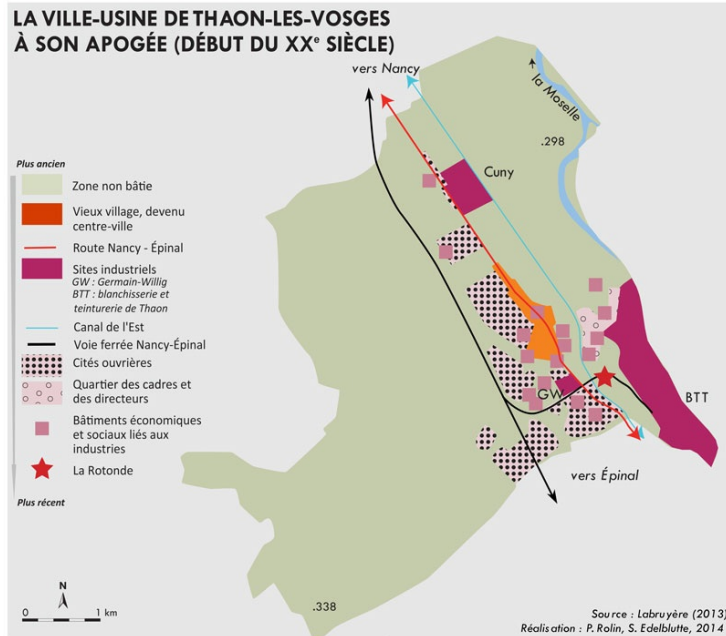
1.2. La ville-usine textile

Armand Lederlin a ainsi constitué ce que l'on peut appeler, à l'image des *company towns* ou *mill towns* anglo-saxonnes, une **ville-usine** (Bruyelle & Dézert, 1983 ; Doyen, 1983 ; Edelblutte, 2010b), c'est-à-dire une ville entièrement née de l'activité industrielle, construite et organisée en fonction de cette dernière et où l'essentiel du bâti est lié, directement ou indirectement, au système productif industriel.

La ville-usine de Thaon-les-Vosges à son apogée (début du XX^e siècle)

Exemples de bâtiments à fonctions économique et sociale, dont la Rotonde

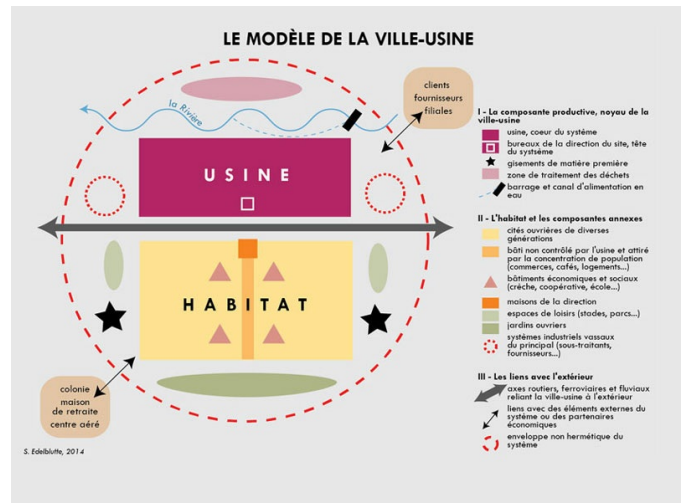




Le modèle de la ville-usine

Ce genre de configuration, très visible à Thaon-les-Vosges, se répète, plus ou moins complètement autour de nombreux systèmes paternalistes, miniers, textiles, sidérurgiques, automobiles, chimiques, etc. dans le monde entier, et peut ainsi être modélisée.

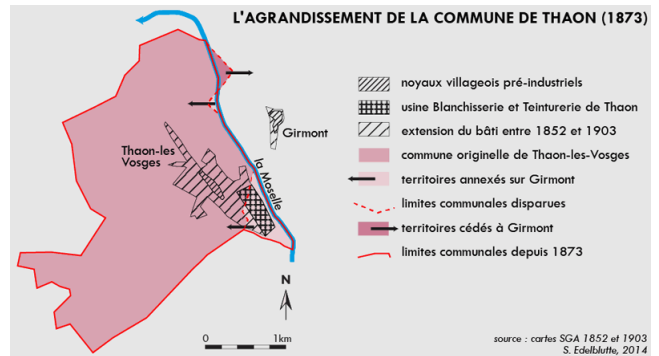
Ce modèle de la ville-usine, s'il n'est plus qu'un héritage aujourd'hui en Europe occidentale, est similaire aux réalisations industrielles, souvent encore fonctionnelles en Russie, des régimes communistes passés, voire s'apparente à des réalisations plus récentes et non industrielles, comme les campus d'entreprises développés autour de sociétés informatiques en Inde, tel celui d'Infosys à Bangalore. Il s'agirait là plus précisément d'un « quartier d'entreprise » plutôt que d'une « ville-usine », mais le principe d'un fonctionnement centré sur et au service d'une activité économique reste le même.



La transformation urbaine de l'ancien village se vérifie démographiquement, avec une brutale hausse de la population municipale en quelques années, mais aussi administrativement, avec l'extension territoriale de la commune.

L'agrandissement de la commune de Thaon (1873)

En 1873, pour faire coïncider les limites administratives de la commune (dont le maire est l'industriel lui-même, Armand Lederlin) et celles du système productif, Thaon-les-Vosges a en effet annexé, aux dépens de sa voisine Girmont, quelques hectares où se trouvait une partie de l'usine. Ces modifications de limites communales sont très fréquentes autour des villes-usines, avec même parfois des créations communales : Montceau-les-Mines et Fourchambault en Bourgogne, Le Thillot en Lorraine, Libercourt dans le Nord-Pas-de-Calais, Le Pont-de-Claix en Rhône-Alpes, sont ainsi des créations communales reposant sur la naissance et le développement de villes-usines (Edelblutte, 2009 & 2011). À Thaon, on a également modifié le nom de la commune en ajoutant le suffixe « -les-Vosges » pour éviter toute confusion avec un Thaon normand près duquel l'entreprise possédait une filiale.



2. Face à la crise : deuil, action, innovation

Avec le déclin puis, souvent, la fermeture de la ou des usines paternalistes, la ville-usine est non seulement privée de sa principale source d'emploi, mais aussi de son créateur, de son animateur et de son principal aménageur : elle est donc privée de son cœur. Quelles sont les réactions des désormais anciennes villes-usines face à ce séisme économique, social et culturel ? Comment s'est enclenchée, puis développée la reconversion industrielle ? Comment a-t-elle évolué vers un redéveloppement territorial ? Ces questions se sont posées dans toutes les villes-usines et en particulier à Thaon-les-Vosges où la réaction a été, dans les grandes lignes, conforme au modèle général, avec néanmoins quelques particularités.

2.1. Incrédulité et deuil

Dans le processus de reconversion industrielle, les sociologues distinguent trois phases dans le ressenti de la population (Grossetti *et al.*, 1998).

Tableau des grandes phases de la reconversion

Les grandes phases de la reconversion	Économie (site industriel)	Sociologie (populations) <i>d'après Grossetti et al., 1998</i>	Géographie (territoire)
Phase 1 : crise économique	Fermeture du site	Incrédulité	Inaction
Phase 2 : crise multiforme	Nécessité de compenser rapidement la perte d'emplois	Deuil	Actions d'urgence (substitutions) et destructions
Phase 3 : gestion de la crise	Réflexion globale sur l'avenir du site	Action	Redéveloppement territorial

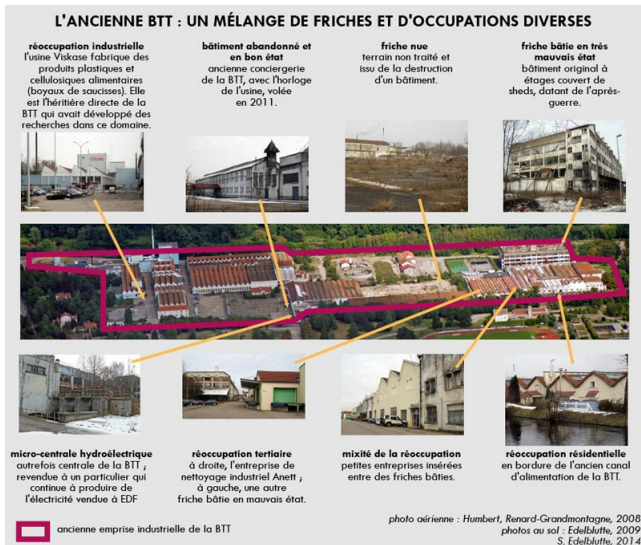
S. Edelblutte et MC Doceul

La première est une phase d'incrédulité, qui peut être traduite, dans le domaine de l'aménagement du territoire, par une **phase d'inaction** face au choc de la crise, chacun espérant que l'activité reprenne après un effondrement passager. Il s'agit ici d'une sorte de laisser-faire liée à l'impossibilité de changer rapidement les mentalités après plusieurs dizaines (voir plus d'une centaine) d'années de fonctionnement de la ville autour du système industriel. Cette phase est particulièrement lourde de conséquences pour les sites industriels en difficultés ou abandonnés. En effet, contrairement à l'idée reçue largement véhiculée par les médias, les fermetures brusques sont finalement assez rares. En réalité, les usines fordistes déclinent progressivement, sur un temps assez long, avant de finir par fermer. Ainsi, la BTT est-elle passée de 2 100 employés en 1964 à 80 employés en 2003 lors de sa fermeture définitive.

Il s'est donc produit une rétraction spatiale de l'entreprise sur le site dont elle a abandonné des pans entiers, fermés ou vendus, au coup par coup, sans plan ou réflexion d'ensemble, tant un abandon définitif de l'activité industrielle principale semblait impossible dans cette phase d'incrédulité. Au-delà même de l'usine, les difficultés croissantes de la BTT durant la seconde moitié du XX^e siècle la poussent à se désengager du système paternaliste qu'elle avait créé.

Le patchwork fonctionnel et paysager de l'ancienne ville-usine

L'ancienne BTT : mélange de friches et de réoccupations



Sur le site de l'ancienne BTT, s'installent toutes sortes de nouveaux occupants : petites entreprises commerciales, industrielles, voire résidences, alors que des espaces entiers restent en friches. Il se développe donc une mixité paysagère et foncière très préjudiciable à la reconversion globale et cohérente du site, car la situation est ainsi figée dans un patchwork incohérent.

Les anciennes cités Cuny-Boussac « personnalisées »



Les quartiers de cités ouvrières, comme les équipements socio-économiques paternalistes, moins régulièrement entretenus, se dégradent et sont peu à peu revendus à leurs occupants ou à divers investisseurs. Cela s'effectue dans un grand désordre et contribue à la dénaturation complète de ces quartiers autrefois très homogènes.

La phase suivante identifiée par les sociologues est celle du nécessaire deuil, correspondant, au niveau du territoire, à une **phase d'actions d'urgence**. Il s'agit effectivement de faire le deuil de l'époque industrielle précédente, de tourner cette page qui apparaît comme un échec tout en parant au plus pressé face à la crise économique qui se mue en crise sociale, urbaine et démographique. L'urgence est donc de trouver de nouveaux emplois, dans quelque domaine que ce soit, pour contrer la baisse démographique liée à la disparition progressive du système industriel précédent.

2.2. Un redéploiement industriel et économique

Durant cette phase d'actions d'urgence, les destructions sont nombreuses, le deuil de la période industrielle impliquant effectivement une disparition des témoignages de l'activité précédente.

La reconversion commerciale et résidentielle de la friche de l'ancienne usine Boussac

Ainsi, à Thaon-les-Vosges, l'ancienne usine textile Cuny, construite en 1898, reprise par Boussac durant l'entre-deux-guerres et fermée en 1986, est-elle rasée au début du XXI^e siècle pour accueillir, d'une part des grandes surfaces commerciales et, d'autre part un projet résidentiel démarré en février 2014 et lié à un port sur le canal des Vosges. Ce choix d'ouvrir la commune à de grosses implantations commerciales est classique dans les villes-usines où l'offre commerciale était pauvre, car concurrencée par les coopératives et écomats liés à l'usine, dans lesquels les prix étaient bas. Par ailleurs, ces villes-usines sont aussi caractérisées par une domination d'un bâti en cités ouvrières, pour la majorité de petits logements au confort médiocre. Ainsi, beaucoup de villes-usines doivent développer leur offre résidentielle dans le cadre de la reconversion.

L'ancienne usine Boussac et la réoccupation en cours de la friche



Précédemment à cet accueil de nouvelles activités commerciales et de nouvelles résidences, la commune avait, dès le début du déclin de la BTT dans les années 1960 et donc avant les périodes les plus marquées par la désindustrialisation, réussi à attirer de nouveaux industriels pour compenser les emplois perdus dans le textile. Au milieu des années 1970, le boyaudier Visakse reprend une partie des locaux de la BTT et, en 1979, une grosse usine de turbocompresseurs (Honeywell Garrett SA) s'installe sur les terrasses alluviales à l'ouest de la commune, en prise directe avec la voie rapide Nancy-Épinal récemment ouverte.

Cette usine, qui a employé jusque 800 personnes, est devenue le noyau d'une zone industrielle (ZI) inaugurée en 1983 et répondant aux canons du genre : installée en périphérie urbaine, sur de vastes espaces plans et branchée sur un échangeur autoroutier. Cette ZI de Thaon a évolué vers une certaine tertiarisation en devenant une zone d'activités (ZA), incluant outre l'industrie, de la logistique, des services et commerces de gros divers dans une évolution classique des ZI. Par contre, elle se distingue assez tôt par le soin particulier porté à son équipement et son environnement. L'idée soutenue par le maire de l'époque a été de la rendre plus attractive que ses concurrentes, nombreuses autour d'Épinal, en pariant sur un développement « socio-territorial » avec mutualisation d'équipements et de services communs (crèche, réfectoire, cabinet de médecine du travail regroupés en un hôtel des services), service de gardiennage, clôture de la zone... Il s'agit aussi d'attirer des restaurants, des services divers (garages par exemple) utiles aux usagers de la ZA, le tout dans un environnement soigné et de qualité. Tout cela s'est appuyé sur une habile politique de communication autour de ces particularités, qui s'est traduite par une forte présence dans les médias locaux et de larges panneaux publicitaires le long de la voie rapide. Cette politique, assez commune dans les ZA au XXI^e siècle, était à l'époque un choix précoce, innovant (la ZA a d'ailleurs été baptisée Inova 3000) et elle a assuré le succès de la zone qui s'est étendue trois fois depuis 1983, devenant la plus vaste ZA du département des Vosges (120 ha), employant autour de 2 000 personnes (Renard-Grandmontagne, 2003).

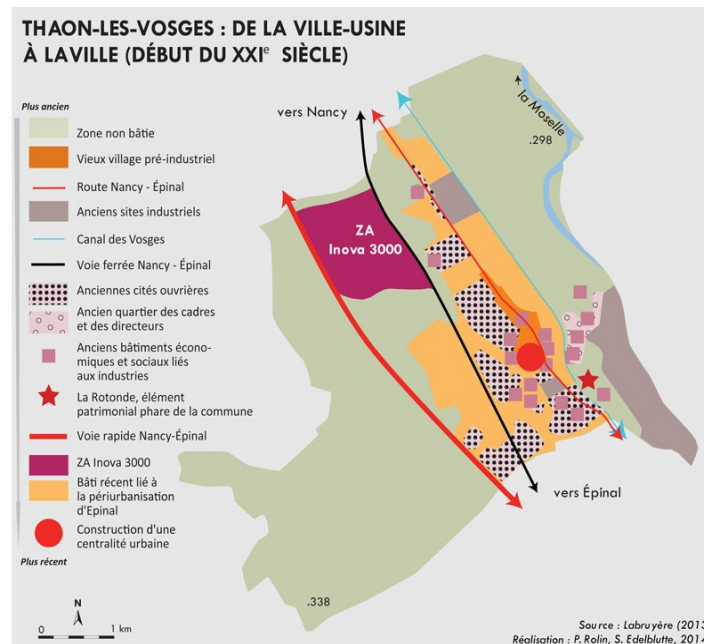
Ce succès dans la reconversion économique de la commune (le redéveloppement territorial proprement dit sera abordé en 3.) de Thaon-les-Vosges a permis un maintien, voire un léger accroissement, de la population municipale et repose principalement sur deux éléments :

- la présence d'un leader charismatique, dynamique et innovant, en la personne de Raymond Dégemard, maire de 1995 à 2008. Cadre de l'entreprise Garrett, appartenant donc à une nouvelle génération industrielle, sa personnalité fait écho à celle du patron-créateur de la ville-usine, un siècle auparavant, Armand Lederlin ;

- facteur courant de la réussite d'une ZI/ZA, l'excellente situation d'Inova 3000, sur l'axe majeur de la région, le Sillon lorrain (cf. carte de situation), en périphérie d'Épinal, agglomération moyenne de 60 000 habitants, bénéficiant donc d'une dynamique positive de

périurbanisation au nord d'Épinal, et au sud de Nancy. ZA, grand ensemble (quartier de l'Europe) et lotissements périurbains privilégient donc la partie ouest de la commune, branchée sur la voie rapide et donc les emplois d'Épinal et de Nancy.

Thaon-les-Vosges : de la ville-usine à la ville (début du XXI^e siècle)



Ces mutations provoquent non seulement un retournement spatial du territoire thaonnais, auparavant centré sur la BTT installée en bord de Moselle à l'est de la commune, mais aussi une nouvelle dualité territoriale. En effet, s'opposent, à l'est, un espace ancien hérité, en partie en friches et, à l'ouest, un autre dynamique et en développement. Le défi actuel est donc de retrouver une cohérence spatiale autour de la constitution d'un centre-ville attractif.

3. Pour un renouveau urbain réussi : l'intégration des héritages

3.1. Une prise de conscience favorisée par un élément phare

Selon les sociologues, la troisième phase de la reconversion est une phase d'action. Sur le plan territorial, cette phase correspond à des actions pensées et cohérentes s'apparentant à une réflexion globale sur le territoire et s'opposant aux actions d'urgence, destructrices et niant l'identité locale qui ont dominé la phase de deuil. La troisième phase est donc celle d'un **redéveloppement territorial**, tenant compte de l'identité locale par l'intégration des héritages industriels.

Cette démarche qui intègre le patrimoine, notamment industriel, au développement territorial est considérée comme innovante quand on commence à la pratiquer, dans les trois dernières décennies du XX^e siècle. L'innovation territoriale n'implique effectivement pas la négation du passé et passe aussi par l'intégration réfléchie de ses héritages dans le développement. C'est particulièrement important pour les héritages industriels d'une ville-usine, car tout y était lié à l'industrie et la ville n'aurait pas existé sans l'industrie. Les villes-usines se démarquent en cela clairement des villes classiques bénéficiant d'un patrimoine plus varié et plus ancien, qui peuvent plus facilement, sans danger pour leur identité, effacer leur période industrielle en ne conservant rien ou presque de leur ancien faubourg industriel.

À Thaon-les-Vosges, comme dans d'autres villes-usines, la prise de conscience industrialo-patrimoniale a été facilitée par la présence d'un élément phare de ce patrimoine industriel. Le

plus souvent, il s'agit d'une usine à l'architecture particulière ; ici cependant, c'est un élément non-productif du système industriel, le foyer social « **la Rotonde** », dont la construction a débuté en 1913 (cf. photo *supra*), qui est le moteur de la patrimonialisation de l'industrie. Le bâtiment est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH) dès les années 1980, au moment où la BTT s'en désengage. Son utilité sociale (salle de spectacle, de réunion, de sport...) et son architecture spectaculaire ont favorisé la prise de conscience précoce de son importance patrimoniale, mais elle était encore perçue plus comme un patrimoine isolé que comme un élément d'un patrimoine industriel plus vaste. Cependant sa présence même, comme celle du marteau-pilon au Creusot par exemple, autorise la commune à aller plus loin en matière de patrimoine industriel. En effet, la protection de la Rotonde sensibilise une partie de la population à ces thématiques et devient le point de départ de la prise en compte de patrimoine industriel.

En réalité, cet élargissement du patrimoine industriel, partant du simple outil, vers le bâtiment, le quartier, la ville, voire le paysage... s'inscrit dans une tendance globale à l'élargissement du patrimoine en général, parfois qualifié de « frénésie patrimoniale » (Babadzan, 2001). Le classement par l'UNESCO, au titre de patrimoine mondial, de paysages industriels entiers (paysage industriel de Blaenavon, Royaume-Uni, classé en 2000 ; paysage minier des Cornouailles et de l'ouest du Devon, Royaume-Uni, classé en 2006 ; bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, France, classé en 2012, etc.) illustre cette tendance. À Thaon-les-Vosges, la prise de conscience de l'importance globale de ce patrimoine industriel s'est effectuée au début du XXI^e siècle, après la phase de deuil.

3.2. Un patrimoine industriel pour une identité forte

Pour les équipes municipales thaonnaises qui ont succédé à celles de Raymond Dégemard, symbole de la seconde phase de la reconversion, il fallait redonner une cohérence au territoire et ne plus négliger les héritages de l'époque industrielle, de la BTT aux cités ouvrières en passant évidemment par la Rotonde, élément essentiel et moteur de la prise de conscience industrialo-patrimoniale.

Cependant, dans une petite commune de 8 000 habitants, les actions ne pouvaient être qu'assez modestes et elles ont surtout ciblé la communication pour provoquer une prise de conscience dans la population de la spécificité industrielle de la commune et de la nécessité du traitement des parties encore en friches de l'ancien système. Il s'agit donc ici beaucoup plus d'une politique conduite vers les Thaonnais que vers l'extérieur. Ainsi, un circuit pédagogique recensant les éléments vernaculaires du patrimoine industriel thaonnais (cités, lavoirs, bibliothèque, écoles, crèche, usines, etc.) a été réalisé autour de panneaux explicatifs. L'inauguration de ce circuit a été inscrite dans le grand événement de 2013, la célébration du centenaire de la Rotonde. Cent événements de tous types (culturels, scientifiques, sportifs, ludiques, etc.) ont assuré une animation tout au long de l'année, avec la mise en valeur d'éléments forts du patrimoine industriel thaonnais protégés ou reconstitués (buste d'A. Lederlin, grille de la BTT, etc.). L'événement, considéré comme un grand succès de fréquentation, a résonné et attiré bien au-delà des limites communales.

Exemples de valorisation du patrimoine industriel thaonnais



Parallèlement, des études sont en cours pour assurer (ou tenter de rétablir) la cohérence urbanistique des quartiers de cités ouvrières mise à mal par une personnalisation excessive. De plus, plusieurs initiatives, à différentes échelles, concernent la friche de la BTT, particulièrement complexe et ingérable par la municipalité seule en raison de la multiplicité des propriétaires et de l'imbrication des usages déjà évoquée. Ainsi, à l'échelle de tout le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Vosges centrales, est mise en place une réflexion sur la prise en compte des friches industrielles du territoire. Enfin, en juin 2014, une convention est signée entre la commune et l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL), principal maître d'œuvre dans la région en matière de gestion et de traitement de friches, pour engager une réflexion sur le devenir du site dans une perspective de réoccupation mixte du site.

Derrière toutes ces actions, l'enjeu pour l'équipe municipale thaonnaise est de s'adapter au nouveau contexte administratif : la commune est en effet classée depuis 1990 par l'INSEE dans l'unité urbaine d'Épinal. Elle est donc statistiquement considérée comme une commune de banlieue de la préfecture en raison de la continuité urbaine. De plus, avec la refonte récente (1er janvier 2013) des intercommunalités, l'ancienne Communauté de communes Capavenir, qui regroupait 8 communes autour de Thaon-les-Vosges qui abritait le siège, a été intégrée dans une Communauté d'agglomération élargie d'Épinal, ce qui fait craindre aux Thaonnais un certain assujettissement à la préfecture vosgienne.

Si les coopérations avec Épinal ne sont pas refusées (il existe d'ailleurs de nombreux partenariats culturels autour de l'utilisation de la Rotonde), l'équipe thaonnaise n'envisage pas de se fondre totalement dans l'agglomération en devenant une banlieue anonyme. Ainsi, travailler sur le patrimoine industriel, c'est essayer de conserver une identité propre au sein de cette agglomération élargie d'Épinal. C'est être une banlieue originale, donc attractive et surtout un lieu de vie dont les habitants peuvent être fiers, avec une histoire originale et profonde qui est source d'attachement au territoire local.

Conclusion

Dans le contexte de désindustrialisation que connaît la France (Bost, 2011), les regards et les moyens à l'échelle nationale sont majoritairement tournés vers la formation et le développement d'un tissu productif autour d'activités innovantes et de systèmes productifs réticulaires tels que les pôles de compétitivité (Grandclément, 2014). Par contre, le traitement des héritages des systèmes productifs fordistes et paternalistes désormais inactifs reste principalement à la charge des acteurs locaux, de la commune à la région.

Dans ce domaine, la diversité des réactions face à la crise, au déclin, puis à la disparition de ces systèmes, a été la règle. Certains territoires sont encore, parfois 20 à 30 ans après la fin du système précédent, dans la phase d'inaction, laissant se dégrader leur situation économique et démographique, comme à la Verrerie-de-Portieux, à quelques kilomètres de Thaon-les-Vosges (Edelblutte, 2000). D'autres ont au contraire réagi, voire sur-réagi, dès le début de la crise en balayant, lors de la phase de deuil, les héritages de l'ancien système. Le cas d'Amnéville, ancienne ville-usine sidérurgique du Nord lorrain (nommée Stahlheim - littéralement « village de l'acier » - lorsqu'elle était allemande entre 1870 et 1918), est emblématique du passage brusque d'un système à l'autre. La ville, qui s'est auto-proclamée « Amnéville-les-Thermes » sans que le suffixe soit devenu officiel, a en effet développé, avec un succès certain et autour d'un premier établissement thermal, une importante zone de loisirs diversifiée. Elle a donc basculé, sans égard pour son passé industriel, d'un système productif fordiste à un système productivo-résidentiel (Davezies, Talandier, 2014) lié à la dynamique métropolitaine du Sillon lorrain.

À Thaon-les-Vosges, la réaction forte à la crise économique (l'arrivée de Garrett et le développement de la ZI puis ZA Inova 3000) a été suivie d'une prise de conscience de l'importance du traitement de l'héritage fordiste. En effet, les anciennes villes-usines ne peuvent complètement tourner la page de leur histoire industrielle qui est fondatrice pour elles et consubstantielle de leur identité. Ainsi, travailler sur ces deux axes de reconversion est fondamental pour la réussite du redéveloppement territorial. Faire venir de nouvelles activités intégrées aux nouveaux systèmes productifs doit donc s'effectuer en parallèle avec le traitement et la valorisation des héritages, sous peine de n'être qu'un pansement dérisoire sur une profonde cicatrice industrielle.

L'exemple thaonnais, croisé avec de nombreux autres à l'échelle de l'ancienne ville-usine, voire à l'échelle de la vallée ou du bassin industriel, permet d'identifier au moins deux critères essentiels de réussite des politiques de reconversion. Le premier, sur lequel les acteurs ont peu de prise, est éminemment géographique et finalement quelque peu déterministe ; c'est la localisation de l'ancien territoire industriel. L'atout de l'accès facile grâce à la proximité d'une métropole, d'un axe autoroutier majeur, est essentiel pour comprendre, par exemple, l'attrait de Thaon-les-Vosges sur les investisseurs et donc le succès, au moins dans le domaine de la reconversion économique. Le second critère essentiel est la présence de personnalités fortes (et parfois controversées !) entourées d'équipes dynamiques et volontaires, comme Raymond Dégemard à Thaon-les-Vosges ou Jean Kiffer à Amnéville. Ces critères essentiels doivent cependant être accompagnés d'une véritable politique de prise en compte de la mémoire industrielle pour assurer la réussite du passage d'une simple reconversion, qui s'entend dans le domaine économique essentiellement, à un véritable redéveloppement territorial impliquant l'ensemble du territoire et de la population.

Notes

la fiche communale de Thaon-les-Vosges

Pour compléter :

Ressources bibliographiques :

- Babadzan A., 2001, « **Les usages sociaux du patrimoine** », *Ethnologies Comparées*, n°2.
- Bost F., 2011, « Désindustrialisation / délocalisations : les mots et les choses », *Géographies – Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 2, p. 112-124.
- Bruyelle P. & Dézert B., 1983, « Les relations entre la ville et l'industrie : formes anciennes et formes nouvelles », *Hommes et Terres du Nord*, n° 1, p. 19-23
- Damette F. & Scheibling J., 1995, *La France : permanences et mutations*, Paris, Hachette, 255 p.
- Davezies L. & Talandier M., 2014, *L'émergence de systèmes productivo-résidentiels – Territoires productifs, territoires résidentiels, quelles interactions ?*, Paris, La Documentation Française, Travaux n°19, 136 p.
- Daviet S., 2006, « L'évolution du concept de reconversion : de la substitution des activités au redéveloppement des territoires », in Daumalin X., Daviet S. & Mioche Ph. dir., *Territoires européens du charbon, des origines aux reconversions*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 243-255.
- Donze J., 2001, « L'Argentière-la-Bessée, de la reconversion au redéveloppement », *Hommes et Terres du Nord*, n° 1, p. 39-45.
- Doyen J.-P., 1983, « Les villes-usines de la moyenne Moselle », *Annales de la Société d'Émulation des Vosges*, p. 52-71.
- Edelblutte S., 2000, « La Verrerie-de-Portieux. Genèse et transformation d'un isolat industrialo-urbain », *Le Pays Lorrain*, vol. 81, n° 4, p. 257-266.
- Edelblutte S., 2002, « Géohistoire d'un hydrosystème à travers l'étude du paysage : l'exemple de l'irrigation dans la vallée de la moyenne Moselle au XIX^e siècle », in *Actes du colloque « Hydrosystèmes, paysages et territoires »*, Université des Sciences et Technologies de Lille, CD-ROM
- Edelblutte S., 2006, « **Renouvellement urbain et quartiers industriels anciens : l'exemple du quartier Rives de Meurthe / Meurthe-Canal dans l'agglomération de Nancy** », *Revue Géographique de l'Est*, tome XLVI, n°3-4, p. 141-152.
- Edelblutte S., 2009, « Que sont devenues les villes-usines ? Réflexion à partir du cas lorrain », in Vallat C. dir, Dufaux F., Lehman-Frisch S. coord., *Pérennité urbaine, ou la ville par-delà ses métamorphoses, vol. 3 : Essences*, Paris, L'Harmattan, p. 137-153.
- Edelblutte S., 2010a, *Paysages et territoires de l'industrie en Europe : héritages et nouveaux*, Paris, Ellipses, 272 p.
- Edelblutte S., 2010b, « La reconversion des anciennes villes-usines européennes ou la question de la survie urbaine », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n°3, p. 353-367.
- Edelblutte S., 2011, « **Paternalisme et territoires politiques dans la France de la seconde révolution industrielle. Un regard rétrospectif sur les liens entre firmes et territoires communaux** », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 50 / 3-4 | 2010.
- Ferry C., 1992, *La Blanchisserie Teinturerie de Thaon – 1872-1914*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 304 p.
- Grandclément A., 2014, « **Pôles de compétitivité : les systèmes productifs recomposés par les réseaux d'innovation** », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 54 / 1-2 | 2014.
- Grossetti M, Beslay Ch., Daynac M., Guillaume R., Salles D. & Tautelle F., 1998, *La*

construction des politiques locales. Reconversions industrielles et systèmes locaux d'action publique, Paris, L'Harmattan, 224 p.

- Labruyère S., 2013, *Cités ouvrières à Thaon-les-Vosges – Analyse préalable à la valorisation du bâti industriel de Thaon-les-Vosges*, Rapport de stage au Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine des Vosges, 144 p.
- Nonjon A., 1992, *Concepts et mécanismes de géographie économique contemporaine*, Paris, Ellipses, 479 p.
- Renard-Grandmontagne C., 2003, « **Les zones d'activités à la périphérie des agglomérations vosgiennes. Étude comparée d'Épinal et de Saint-Dié** », *Revue Géographique de l'Est*, t. XLIII, n° 3, p 119-132.

Sitographie

- [Site de la commune de Thaon-les-Vosges](#)

en particulier, les pages sur [la Rotonde](#)

- [Thaon-les-Vosges, la fiche communale de l'INSEE](#)
- [Thaon-les-Vosges Souvenirs](#), un blog sur le patrimoine industriel et l'histoire de Thaon-les-Vosges (avec plein de photos anciennes)
- [Site de l'agglomération d'Épinal](#)
- [Site du Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale \(SCoT\) des Vosges centrales](#)

en particulier, la page [Valorisation des friches urbaines et industrielles](#) et le guide méthodologique [Reconquérir les friches industrielles et urbaines dans les Vosges centrales, partie 1, atlas des friches ; vers une démarche de projet / partie 2, réappropriations, boîte à outils / partie 3, potentiels et vocations : orientations](#)

Dans *Géoconfluences*, d'autres articles sur la reconversion des systèmes productifs :

- un article de Jacques Guillaume, [Le système productif d'énergie de la Basse-Loire, 2014](#)
- un article de Michel Deshaies, [Les bassins houillers d'Europe : des paysages entre héritages et renouveau, 2008](#)
- un article de François Besancenot, [Le Bassin potassique alsacien, un territoire entre passé et projet, 2006](#)

Simon EDELBLUTTE

Professeur des Universités en Géographie,

Université de Lorraine à Nancy,

Loterr (Centre de recherche en géographie de l'Université de Lorraine).

simon.edelblutte@univ-lorraine.fr

Conception et réalisation de la page web : Marie-Christine Doceul,

pour Géoconfluences, le 27 novembre 2014

Pour citer cet article :

Simon Edelblutte, « Reconversion industrielle ou redéveloppement territorial ? L'exemple de Thaon-les-Vosges, ancienne ville-usine textile lorraine », *Géococonfluences*, 2014, mis en ligne le 2 décembre 2014

URL : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/reconversion-industrielle-ou-redeveloppement-territorial-lexemple-de-thaon-les-vosges-ancienne-ville-usine-textile-lorraine>

Pour citer cet article :

Simon Edelblutte, « **Reconversion industrielle ou redéveloppement territorial ? L'exemple de Thaon-les-Vosges, ancienne ville-usine textile lorraine** », *Géococonfluences*, novembre 2014.

<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/reconversion-industrielle-ou-redeveloppement-territorial-lexemple-de-thaon-les-vosges-ancienne-ville-usine-textile-lorraine>